COMMUNIQUÉ

CGT France Travail Hauts-de-France

ASC 2027 : une nouvelle fois le budget initié par la CGT est adopté ! Un budget revalorisé et maîtrisé !

Depuis 2021 déjà, le budget ASC voté par une majorité d'organisations syndicales est un budget CGT.

Pour la sixième année consécutive, le budget ASC (Activités Sociales et Culturelles) adopté par le CSE reprend majoritairement les propositions portées par la CGT. Cette continuité permet de renforcer les prestations destinées aux agent.es et à leurs familles tout en préservant l'équilibre budgétaire du CSE.

TROIS MODIFICATIONS POUR LE BUDGET ASC 2027 :

Tranches de revenu réévaluées pour les dotations agent.es et enfants



	Revenu Fiscal de référence			
	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
Budget 2026	< 25 000 €	Entre 25 000 € et 45 000 €	Entre 45 000 € et 65 000 €	> 65 000 €
Budget 2027	< 30 000 €	Entre 30 000 € et 50 000 €	Entre 50 000 € et 70 000 €	> 70 000 €

Dotation agent

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
Budget 2026	670 €	560 €	460 €	350 €
Budget 2027	700 €	590 €	480 €	370 €

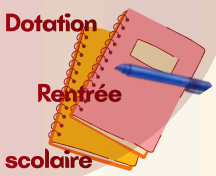
Dotation enfant

Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
300 €	250 €	200 €	150 €

Augmentation de 20 à 30 euros pour les dotations agent.es Et maintien des dotations enfants



Revalorisation des montants des cartes rentrée scolaire



Rentrée scolaire

	Maternelle Primaire	Collège Lycée	Université Apprentissage
Budget 2026	40 €	80 €	100 €
Budget 2027	50 €	100 €	150 €



Maintien des cartes cadeaux Noël :

100 euros pour les agent.es et 50 euros pour les enfants.

Mais aussi Billeterie cinéma, parcs, spectacles et concerts !



CGT France Travail Hauts-de-France
syndicat.cgt-hdf@francetravail.fr